

dr

,

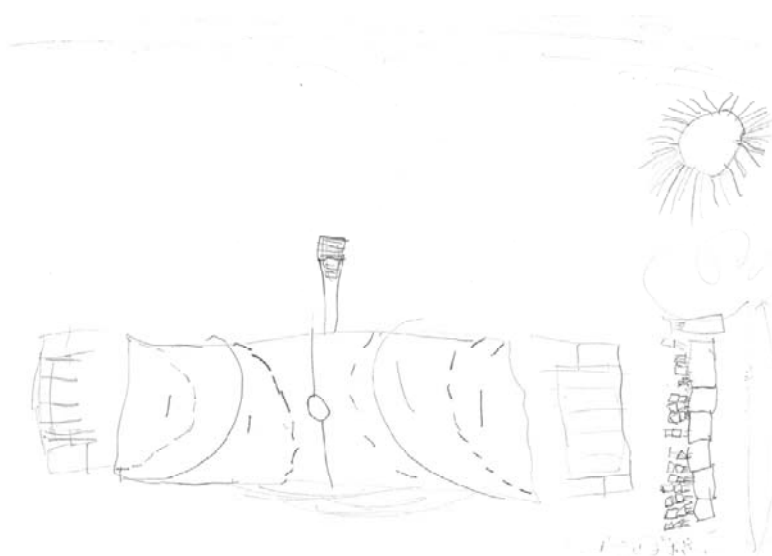
Holzworm



SOMMAIRE

Le journal des habitants des quartiers Chasseurs et Joncs

Le mot de la présidente.....	1
Les bons plans	2
L'école du résident.....	3
Les news du résident	4
L'histoire du résident	6
Le résident curieux.....	8
Les fêtes du résident.....	9
La lecture du résident	10
Le clin d'œil du résident ..	11
Le cruci verbiste	12
L'association et le journal	12



Le pique-nique
du 8 mai

Le mot de la présidente

Vous retrouvez aujourd'hui, avec plaisir j'espère, votre journal. Des changements conséquents pour le quartier interviendront dans les prochains temps, découvrez-les au fil des pages.

Un autre changement concerne notre implication directe pour maintenir, voire développer la convivialité et le partage. Pour notre fête de Noël 2011, chacune, chacun pourra apporter sa contribution directe sous forme d'une création manuelle dont elle, il, fixera le prix. Vos réalisations seront vendues au profit de notre association et 10 % seront versés à une association caritative. Nous avons tous des talents dans des domaines divers : bricolage, culinaire, tricot, broderie, couture, peinture, floral etc, qui ne demandent qu'à s'exprimer sous forme d'une maison à oiseaux, d'un pot de confiture, d'une paire de chaussettes, d'un coussin brodé, d'une boîte joliment peinte, d'une couronne de l'avent....votre imagination fera le reste ! Nous aurons un stand de vente de Noël original, avec des modèles uniques que nous apporterons le jour même de la fête, soit le premier dimanche de l'Avent.

Nous serons alors au cœur même de l'esprit de Noël que les volontaires auront patiemment tissé tout au long de l'année !

En attendant cet évènement, je vous souhaite un très bel été.

Huguette SCHWARTZ

CE NUMERO A ETE

PREPARE PAR :

Comité de rédaction :
A KEMPF, V MANZANO,
N MEYER, H SCHWARTZ

Maquette :

N MEYER

Illustrations :

AHQ CJ, Na MEYER,

A KEMPF

Photos

M SCHWARTZ

Correcteurs

L KECK, A KEMPF

Association des habitants des
quartiers Chasseurs et Joncs

7 rue du Rad
67000 Strasbourg

03 88 31 24 75

ahqcj@robertsau.com

Riverains interdits

Nous avons tous remarqué les transformations de la route des Chasseurs au niveau de la boulangerie de quartier. Ces changements ont remis au goût du jour d'anciennes discussions concernant le passage en voiture de la partie de chaussée le long de l'eau jusqu'à la rue du jardin Keck. Une grande confusion semble régner quant au comportement à adopter en présence de la signalisation présentée : un sens interdit complété par la mention « Sauf desserte des riverains ». Pour commencer examinons le sens du mot riverain trouvé dans le « Le Petit Larousse Illustré ».

RIVERAIN, E adj. et n. 1. qui est situé ou habite le long d'une rivière. 2. qui est situé ou qui habite le long d'une rue à la lisière d'un bois, le long d'une voie de communication, près d'un aéroport. Voie réservée aux riverains.

Certains argumentent que puisque ce panneau concerne la route des Chasseurs, tous les habitants de cette route peuvent se considérer comme des riverains. Ce qui voudrait dire également que le passage reste interdit à tous les autres, habitants ou non notre quartier. Il serait étonnant qu'une signalisation légale permette cela (sauf voie privée).

D'autres considèrent que les riverains sont tous les habitants du quartier. On peut alors se poser la question de la pertinence d'un panneau sens interdit, puisque de la même manière que précédemment nous ne pourrions pas avoir une voie réservée.

Dans les faits le panneau rencontré est un sens interdit dont un arrêté municipal autorise le franchissement aux habitants (riverains) de la zone qui va de la rue Hirtzel (après la boulangerie) à la rue du Jardin Keck. (voir ci-dessous). La circulation à vélo est autorisée dans les deux sens.

SERVICE
DES
DEPLACEMENTS URBAINS
JLW/CB N° 238/92

A R R E T E
LE MAIRE DE LA VILLE DE STRASBOURG

- VU la loi du 17 octobre 1919 sur le régime transitoire de l'Alsace et de la Lorraine,
VU l'ordonnance n° 45-1968 du 1er septembre 1945 relative à l'étatisation de la Police dans la région de Strasbourg,
VU le Code des Communes en ses articles L. 181-38 ; L. 181-47 , L. 131-2 , L. 131-3 L. 131-4 ; L. 131-5,
VU le Règlement Général de la Circulation sur le territoire de la Ville de Strasbourg du 31 décembre 1988,
VU l'avis de Monsieur le Directeur Départemental des Polices Urbaines du Bas-Rhin, Commissaire Central de Strasbourg,

a r r ê t e

Article 1er : Le Règlement de la Circulation sur le Territoire de la Ville de Strasbourg est modifié et complété comme suit :

ARTICLE 16 - RUE A SENS UNIQUE OBLIGATOIRE

Modifier : - route des **CHASSEURS**, entre la rue Hirtzel et la rue du Jardin Keck et dans ce sens

Une dérogation est accordée aux cyclistes qui sont autorisés à circuler dans les deux sens.

ARTICLE 18 - C. CIRCULATION INTERDITE AUX SEULS VEHICULES A MOTEUR

a) Circulation interdite aux seuls véhicules à moteur et aux conditions suivantes

Ajouter : - route des **CHASSEURS**, entre la rue Hirtzel et la rue du Jardin Keck.

L'interdiction de circuler ne s'applique pas aux véhicules desservant les riverains.

Centre Administratif
1. place de l'Etoile
B.P. N° 1049/1050 F
67070 Strasbourg Cedex
Tél. : 88 60 90 90
Télex C.U.S. : 890 728 F
Fax : 88 60 93 83

Si des contrôles se font, le tarif peut être sévère. La circulation en sens interdit peut entraîner :

- une amende forfaitaire de 135 €, minorée de 90 € et majorée de 375 €,
- une suspension de permis de 3 ans maximum,
- le retrait de 4 points.

Martin SCHWARTZ

CPAM Robertsau

Nous avons à la Robertsau une antenne de la Caisse Primaire d' Assurance Maladie où toutes les opérations dévolues à la CPAM peuvent être traitées (remise de feuilles de soins, réclamations, mise à jour de la carte Vitale, remise d'attestation etc. ...).

Cette annexe est ouverte les mardis matins de 8h30 à 11h30, dans le bâtiment de la Mairie de quartier 1 rue du Parc.

Pour la constitution de certains dossiers, la proximité de ce service peut éviter des allers-retours en ville en cas d'oubli de document.

du résident

École Pourtalès, du nouveau?

À l'école Pourtalès, de nombreux enfants du quartier débutent une scolarité heureuse: de petits effectifs dans les classes, des récréations face aux champs, puis sur le terrain quand l'âge le permet, les copains du quartier, une ambiance chaleureuse, presque familiale parfois. Tous ces aspects contribuent à faire de cet établissement une école à part.

C'est en effet une des plus petites écoles de Strasbourg...Et c'est bien là le hic !

Année après année, les effectifs diminuent ou s'ils ne diminuent pas stagnent et n'augmentent guère, et à l'ère bigrement économique dans laquelle nous vivons...Une école se doit d'être rentable ! L'année dernière, la rentabilité avait coûté à l'école une suppression de poste et Jean-François Helm (instituteur des grandes sections/CP) avait quitté le quartier des Chasseurs pour celui de Cronembourg.

À l'annonce d'une possible fermeture de classe, les enseignants et les parents d'élèves s'étaient mobilisés. Nous avons rencontré Monsieur Reiss, inspecteur de l'Education Nationale. Je peux sincèrement dire qu'à l'époque, j'avais trouvé Monsieur Reiss, fort sympathique mais très fataliste quant à l'évolution de l'Education Nationale. Il nous avait écoutés avec beaucoup de courtoisie, mais nous avait très rapidement répondu : « les Français ont élu un président qui a promis de faire faire des économies à l'État en réduisant le nombre de fonctionnaires... ». Il se devait de répartir le nombre de postes en fonction du nombre d'élèves....

Une classe fut fermée et les effectifs réorganisés : une classe de maternelle regroupant tous les niveaux, une classe de CP/CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2. Aujourd'hui, l'école compte 57 élèves.

Quel luxe ai-je envie de m'exclamer ! Non, quelle richesse, car ces effectifs permettent aux enseignants d'accorder du temps à chaque élève, d'organiser de nombreuses sorties, ils permettent à l'école d'accueillir des enfants particuliers. Mais il est clair qu'à l'aune de la rentabilité, cette richesse coûte cher....et peut être menacée.

L'année prochaine les effectifs se maintiennent ; doit-on souhaiter un nouveau programme de résidence entre Sainte-Anne et le Fuchs-Am-Buckel pour que de nouveaux enfants pérennisent notre école? Par ailleurs, cette école joue un rôle social important, les enfants y rencontrent leurs premiers copains, les parents de copains deviennent parfois copains...Le lien dans notre quartier est tellement rare et tellement bon!

Madame Darcq, la directrice, et Martine Esposito, l'institutrice des maternelles quittent l'établissement à la fin de l'année ; nous leur souhaitons « Bonne route »
et souhaitons que la belle école de la Cité des Chasseurs tienne contre vents et marées.

Marie SEUX

du résident

Circulation & aménagement du quartier : rencontre avec l'adjointe au maire

Le 24 mars 2011, au bureau de l'adjointe de quartier, s'est tenue une réunion de travail en présence d'Huguette Schwartz, Frantz Keck, Alain Kempf pour l'AHQCJ, Catherine Schnell pour les parents d'élèves de l'école Pourtalès. La Ville était représentée par Nicole Dreyer, Hervé Aron, Germain Heyer, Christophe Bosch et Martine Kolb.

L'objet de la réunion était la réfection de la rue de la Roue ; d'autres sujets ont néanmoins été abordés.

1 Aménagement de la rue de la Roue

Une emprise de 10 m de large est prévue au POS. Les travaux s'accompagneront du raccordement du chemin du Jungerngut à l'assainissement. Le réseau d'assainissement reliera également la rue des Gardes-Forestiers à la rue de la Roue. Une enveloppe de 850 000 euros est prévue pour la voirie, l'assainissement et l'éclairage public. Ce dernier sera repositionné dans le chemin du Jungerngut et le long de la rue de la Roue avec des lampadaires de 6 mètres.

Planning :

- études et concertation : été 2011
- démarrage des travaux : fin 2011
- fin des travaux : printemps 2012 (durée environ 5 mois).

Demande de l'AHQCJ : une chaussée étroite, ne permettant pas le croisement roulant de deux véhicules, avec des dispositifs de type chicanes imposant une vitesse réduite.

Proposition de la CUS : une chaussée de 5,5 mètres de large (équivalente à la rue des Gardes-Forestiers), avec des dispositifs ralentisseurs à définir, un trottoir de 1,50 m d'un seul côté. Le stationnement serait éventuellement possible aux deux extrémités, côté route de la Wantzenau et côté rue des Gardes-Forestiers. Le tout sera en zone 30 (donc sans piste cyclable).

Nous nous reverrons lorsque les services techniques auront un projet à proposer.

2 Parking de l'école Pourtalès

L'AHQCJ et les parents d'élèves proposent la pose de rochers évitant l'utilisation du parking à des fins de « rodéo ». Cette solution pourrait être testée avec des plots en béton pour voir si l'autocar de ramassage des enfants n'est pas gêné dans ses manœuvres.

La mise en place de ce dispositif suppose une discipline de la part des parents d'élèves qui doivent respecter les règles de stationnement. Une campagne est en cours à ce sujet dans l'ensemble des écoles de la Robertsau.

3 Circulation dans la « petite » route des Chasseurs (tronçon entre la rue Hirtzel et la rue du Jardin Keck)

La circulation dans cette rue est réservée aux cyclistes et aux riverains (les automobiles des riverains ne pouvant circuler que dans le sens sud-nord).

L'association attire l'attention sur le non-respect de cette disposition : la rue est empruntée à la fois par des résidents de la cité des Chasseurs-Joncs (clients des commerces situés sur la placette à l'extrémité sud de la rue) et par des automobilistes souhaitant contourner le feu rouge de la clinique Sainte-Anne.

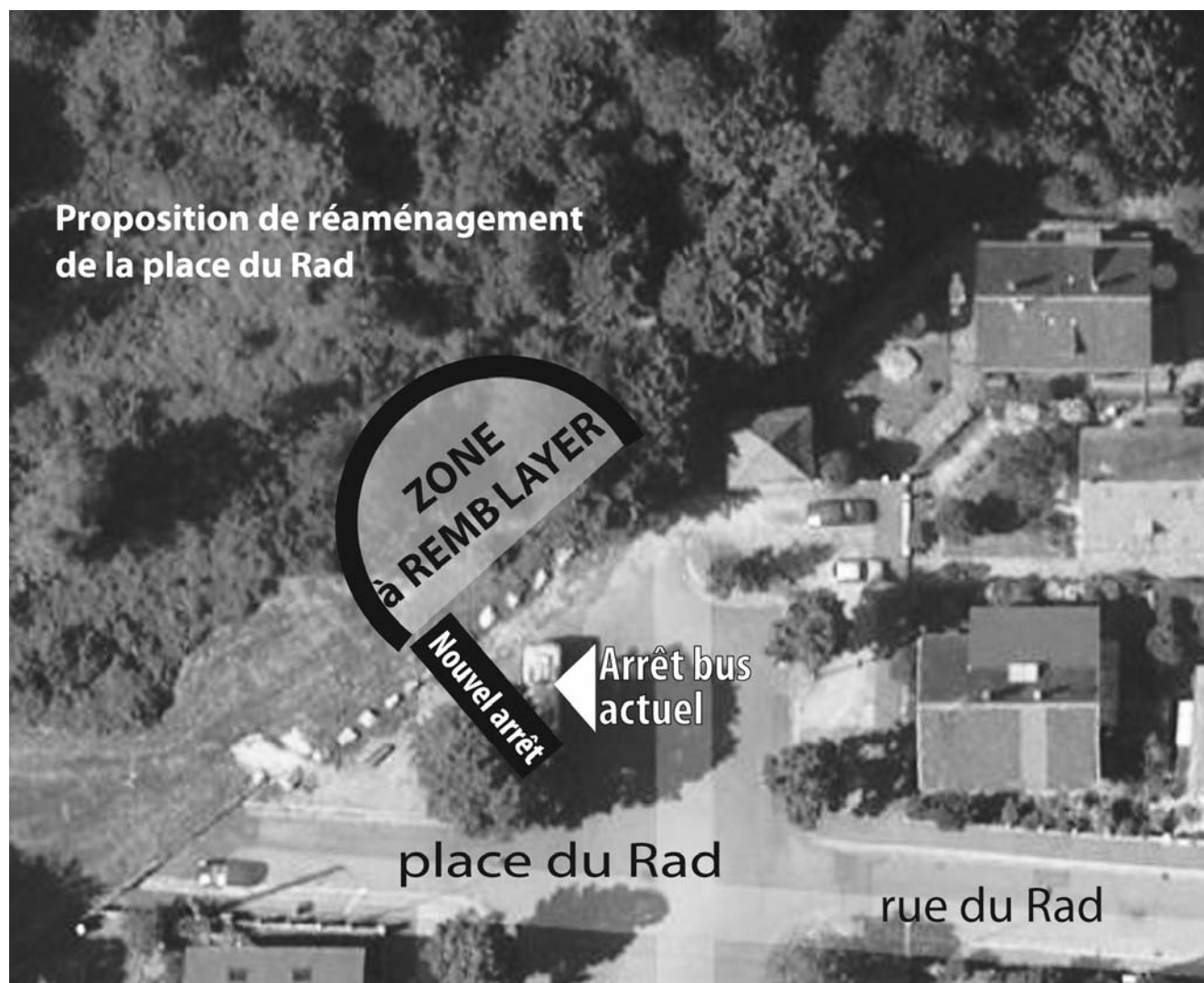
Un accident mortel a eu lieu le 30 avril 2009.

L'association préconise la mise en place d'un plot rétractable limitant l'accès aux riverains. Les représentants de la municipalité considèrent que cette mesure pose des problèmes techniques, juridiques et financiers.

4 Réaménagement du terminus CTS de la place du Rad

Mme Dreyer a pris note du rejet des propositions de la CTS par les riverains et indique que le budget a été supprimé.

L'association rappelle que la mise aux normes de l'arrêt d'autobus s'imposera d'ici 2015 et propose un agrandissement de la place par remblaiement d'une partie du bosquet situé au nord de la place, qui permettrait aux autobus de manœuvrer aisément et de conserver l'arrêt éloigné des habitations. Une esquisse du projet est remise à M. Aron.



Sur idée de M. RAVISY

Alain KEMPF et Huguette SCHWARTZ

Un paysagiste dans notre quartier

Notre quartier possède depuis peu une entreprise du paysage dédiée aux jardins particuliers.

Son nom est Anthelis, du grec anthos(fleur) et du latin helios (soleil.).

Son responsable, François Raquin, alsacien par alliance, sera heureux de vous rendre service et de partager avec vous lecteurs, sa passion pour les plantes.



- Arrosage automatique
- Eclairage de jardin
- Terrasse bois
- Elagage

6, rue des Gardes Forestiers
67 000 STRASBOURG Robertsau
07 61 49 35 25
anthelis@orange.fr

François Raquin

BTS Aménagements Paysagers • 15 ans d'expérience • E.I. Artisanat et Commerce • RCS 530 582 485

Le comité de l'Association des Habitants des Quartiers Chasseurs et Joncs (AHQCJ)

Le comité évolue régulièrement, il est actuellement composé des membres suivants :

Didier CHASSEROT (vice-président), Jérôme DEVAUX (secrétaire-adjoint), Françoise FABING, Michèle GERWIG, Ruth GOODWIN, Francis KECK (trésorier-adjoint), Jean-Louis KEHLHOFFNER (secrétaire-adjoint), Alain KEMPF, (secrétaire), Bernadette KOEPF, Viviane MANZANO, Nicolas MEYER, Frédéric RICHTER, Huguette SCHWARTZ (présidente), Max ZIMMERMANN, Christiane WILLER (trésorière)

du résident

Le saviez vous ?

Un philosophe célèbre a habité dans le quartier des Chasseurs. Il s'agit de Paul Ricoeur qui résidait, durant l'année 1953, au 15, rue des Gardes-Forestiers.



Ri

en quelques dates

- 1913 Paul Ricoeur naît à Valence, le 27 février
- 1933 il est licencié en philosophie à l'université de Rennes.
- Dans les années trente, il poursuit son apprentissage philosophique à Paris avec Gabriel Marcel. Il découvre les écrits d'Edmund Husserl, fondateur de la phénoménologie.
- 1935 il passe son agrégation de philosophie
- Paul Ricoeur est nommé professeur de lycée, d'abord à Saint-Brieuc, puis Colmar et Lorient
- 1940 à 1945 il est prisonnier en Allemagne, il traduit Husserl
- 1948 il est nommé à l'Université de Strasbourg : il occupe la chaire d'histoire de philosophie de la Faculté des lettres de Strasbourg
- 1956 il devient professeur à la Sorbonne
- 1964 il rejoint le département de philosophie de l'Université de Nanterre.
- 1968 il est solidaire des étudiants en lutte : le 17 mai 1968, il démissionne de la direction du département de philosophie.
- 1969 il est élu doyen de l'Université. Son bureau est alors régulièrement envahi, il est pris à parti, souvent insulté.
- 1970 il démissionne de ses fonctions de doyen et accepte un poste à l'Université de Louvain qui abrite les archives Husserl
- il entre au département de philosophie de l'Université de Chicago et partage alors son temps entre les États-Unis et la France.
- 1974 il prend la direction de La Revue de Métaphysique et de Morale.

Paul Ricoeur meurt le 20 mai 2005, à l'âge de 92 ans

LA PHILOSOPHIE DE RICOEUR

Ricoeur se situe à la croisée de trois grandes traditions philosophiques : l'existentialisme, la phénoménologie et son ouverture vers l'herméneutique*, et la philosophie analytique. Tout un programme, que je me garderais bien de résumer. Sachez que l'herméneutique est la théorie de la lecture, de l'explication et de l'interprétation des textes.

L'ŒUVRE DE RICOEUR

Elle est considérable. Elle a commencé après-guerre pour finir en 2004 Parmi ses principaux ouvrages, citons notamment :

- *Philosophie de la volonté* (1950-1961)
- *Histoire et vérité* (1955, 2001)
- *Finitude et culpabilité, L'Homme faillible, La Symbolique du mal* (1960, 1988)
- *De l'interprétation, Essai sur Freud* (1965)
- *Le conflit des interprétations, Essais d'herméneutique I* (1969)
- *La configuration du temps dans le récit de fiction* (1984)

- *Le temps raconté* (1986)
- *Du texte à l'action, Essais d'herméneutique II* (1986)
- *A l'école de la phénoménologie* (1986)
- *Soi-même comme un autre* (1990)
- *Le juste I* (1995) • *Réflexion* (1996)
- *L'idéologie et l'utopie* (1997)
- *Amour et justice* (1997)
- *Penser la Bible* (avec André Lacoque, 1998)
- *La Quête du sens* (1999)
- *Le juste II* (2001)

En vous souhaitant un bel été philosophique
Viviane MANZANO

La Bleich : le futur du passé

A l'intersection de la route des Chasseurs avec le quai des Joncs, se trouve une maison dite par les anciens « D'Bleich ». C'est une maison datant du 19^e siècle, vestige d'une blanchisserie. On mettait les draps à blanchir et sécher dans les prés avant que les chalets ne soient construits. C'était une autre époque, celle d'avant les machines à laver, les sèche-linges, les textiles synthétiques.

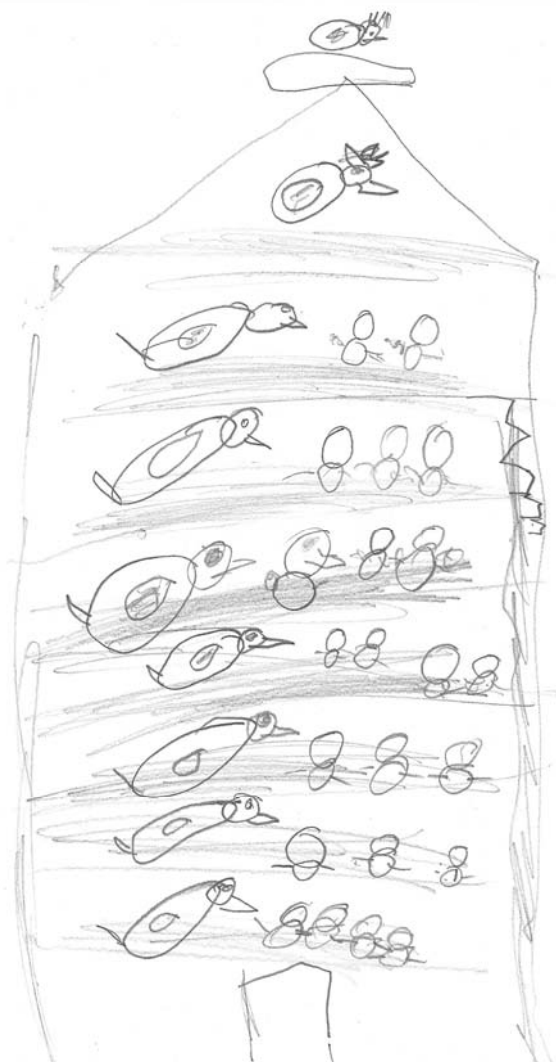
Actuellement cette maison est occupée par cinq familles. Elles sont locataires d'Habitation Moderne. Certains habitants entretiennent des jardins et élèvent des poules, oies, canards pour le plus grand plaisir de la plupart d'entre nous. « Quand j'entre dans le quartier et que je vois les poules, je sais que j'ai quitté l'agitation de la ville et que je vais retrouver le calme du quartier », me confiait un voisin. Un locataire a même proposé, il y a quelques temps déjà, de racheter son appartement à son bailleur. Il souhaitait faire les travaux nécessaires pour le réhabiliter. Mais sa proposition a été rejetée. Certes quelques travaux ont été effectués par le bailleur mais l'ensemble reste vétuste et loin des normes actuelles.

La Ville, propriétaire des lieux, a décidé de vendre le terrain à un promoteur pour la construction de 18 logements privatifs et sociaux. Actuellement un cabinet d'architecture travaille sur des projets qui seront soumis à la Ville courant juin.

Dans le cahier des charges initial, le maintien de la maison est envisagé, mais, dans ce même cahier des charges sa démolition est aussi envisagée. Dans un courrier du 2 mars de Madame DREYER adressé au porte-parole du Conseil de Quartier, l'adjointe de quartier précise « À ce jour je peux vous indiquer que nous avons demandé au promoteur d'étudier les deux options, afin que nous soyons en situation de choisir en connaissance de cause en prenant en compte l'ensemble des enjeux, patrimoniaux, financiers et urbains. »

Nous devons donc attendre les propositions des architectes. Une chose est certaine : cet espace sera modifié et les locataires actuels devront abandonner leurs jardins et les volailles finiront dans des assiettes ou migreront un peu plus loin de la ville et des citadins qui aiment vivre dans des maisons bien propres avec toutes les normes, comme il faut... à suivre.

Huguette SCHWARTZ



Légumes de nos jardins : faut-il s'inquiéter d'une pollution des sols ?

C'est la saison des potagers. Est-ce que nos légumes vont avoir du goût ? Est-ce qu'ils seront indemnes de pollution ? A la première question, je ne peux vous renvoyer qu'à vos compétences en matière de jardinage. A la deuxième, je peux vous apporter quelques éléments de réponse puisque cela fait partie de mon domaine de compétence.

La notion de pollution est difficile à cerner. En effet, les pollutions peuvent être d'origine naturelle (crue du Rhin et dépôt de sédiment) ou anthropique (produits phytosanitaires dans les champs). Cette notion est par ailleurs indépendante de la notion de risque environnemental ou sanitaire. Ainsi un petit dépôt sauvage de déchets verts n'engendrera pas nécessairement de risques pour l'homme, mais plutôt une pollution visuelle et le risque de le voir se multiplier. A l'inverse, des sols peuvent naturellement contenir une proportion importante d'Arsenic qui est toxique.

Ainsi nous nous intéresserons plutôt à l'effet que pourrait avoir la pollution. Dans le cas des légumes, ceux-ci seraient un vecteur de la pollution présente dans la terre (la source de pollution) qui atteindrait l'homme (la cible). Ce concept source-vecteur-cible guide généralement toutes les études de pollution.

Ces études débutent par un diagnostic des sols et des eaux souterraines. Suivant le contexte, un ou plusieurs objectifs peuvent être poursuivis :

- identifier la nature du ou des polluants potentiellement présents dans les sols,
- évaluer l'étendue géographique des pollutions,
- évaluer l'impact des polluants sur la santé et sur l'environnement.

Comme dans bien d'autres domaines, on va essayer d'optimiser les moyens mis en œuvre pour ce diagnostic : il nous faut une stratégie. Est-ce qu'on a des informations sur l'historique du site, est-ce qu'il y a un captage d'eau potable ou des zones naturelles particulièrement sensibles, est-ce que les terres vont être excavées dans le cadre du projet, y aura-t-il une école sur le site ? Cette phase nécessite des recherches d'informations et peut parfois faire l'objet d'une étude à part entière.

Ensuite les investigations sur le terrain commencent. Fouilles à la pelle mécanique, forages, poses de piézomètres (mini-puits), prélèvements de sols, analyses de gaz du sol, en ayant pris soin auparavant de franchir avec les machines et les hommes les différents obstacles présents sur les sites (barrières, dalles béton, collines...). Il ne s'agit pas de faire un gruyère du site étudié surtout si au final il n'y a rien : les investigations sont préparées, dirigées et limitées dans le temps.

À la fin des investigations sur le terrain, nous avons à notre disposition une série de pots de terres, flacons d'eau, tubes d'analyses, quelques mesures et des notes sur l'apparence des sols et les (éventuels !) problèmes rencontrés.

Les analyses sur ces échantillons sont réalisées dans des laboratoires répondant à des normes de qualité et suivant des méthodes normalisées. Les prélèvements se font aussi suivant des méthodes normalisées ou décrites dans des guides techniques.

Par ailleurs, en France et dans les pays de l'Union Européenne, des textes réglementaires ou législatifs et des guides précisent les méthodes et outils à mettre en œuvre lors de ces diagnostics. Les étapes suivant le diagnostic sont également encadrées par toute une série de textes. Les outils employés sont éprouvés et utilisés depuis de nombreuses années (je parle des logiciels de modélisation et non de la pelle de jardin que l'on aura pris soin de ne surtout pas emporter sur le chantier).

Alors à quoi servent les ingénieurs pour ces études si tout est déjà écrit ? A ne pas confondre les différents pots de terres ? En fait à bien choisir les échantillons qui seront analysées et à réaliser les études qui suivent le diagnostic.

En effet suivant le contexte et à supposer qu'il y ait une pollution (ce qui est loin d'être systématiquement le cas) il peut être demandé au bureau d'étude :

1. de proposer une dépollution,
2. de gérer les terres excavées,
3. de modéliser la pollution dans les sols et les eaux souterraines,
4. d'évaluer les risques pour la santé.

Il y a là un véritable travail de réflexion et de compréhension des enjeux qui peuvent être multiples (pressions sur les délais de la collectivité, enjeux pour le promoteur sur la qualité de l'aménagement, inquiétude des riverains par rapport à une noria de camions transportant des terres polluées, coût pour le vendeur du site industriel à reconvertir, application des textes par l'administration, impact sur l'homme et l'environnement des pollutions résiduelles...).

Concrètement, après le constat d'une pollution, on étudiera s'il est possible d'éliminer les produits, si on peut les traiter sur place, ou s'il ne vaut pas mieux les laisser et les neutraliser. A titre d'exemple un immeuble d'habitation avec commerces au rez-de-chaussée pourrait être construit sur un ancien site industriel très bien placé en ville moyennant des aménagements des constructions et des traitements des pollutions ou du confinement de la pollution.

Pour en revenir à nos légumes, pour qu'ils soient impactés, il faudrait une source de pollution dans les sols ou les eaux souterraines.

Voici les éléments dont nous disposons :

- Une partie de la cité a été remblayée après guerre préalablement à la construction des maisons.
- Je n'ai pas d'informations sur d'éventuelles anciennes décharges sauvages sur les terrains de la cité.
- Je n'ai pas d'informations sur la qualité des eaux souterraines, il faut noter qu'un captage d'eau potable de la ville (avec surveillance des eaux souterraines) se trouve à 1,5 km au nord-est en aval hydraulique et que la cité est dans une boucle de l'III.
- Il n'y a pas d'activité industrielle à proximité de la cité des Chasseurs et donc pas de rejets atmosphériques.
- La cité est exposée comme toute la ville à la pollution atmosphérique de l'agglomération. Les études génériques tendent à montrer que ce n'est pas une condition suffisante pour engendrer une pollution des sols.

En conclusion il n'y a pas d'éléments justifiant de la nécessité de réaliser un diagnostic des sols et des eaux. Il est toujours possible de réaliser des analyses pour se rassurer mais en mettant en relation le coût de ces diagnostics et les enjeux, cela ne me semble pas nécessaire.

Alors à quand le concours du plus gros légume du quartier ?

Nicolas MEYER

du résident

La Brocante du 1^{er} mai



Le pique-nique européen du 8 mai



du résident

Un livre pour l'été : Éloge de la pièce manquante

Antoine Bello a connu un joli succès avec son diptyque *Les Falsificateurs* (2007) et *Les Éclaireurs* (2009), prix France Culture-Télérama pour ce dernier. Jeune chef d'entreprise fortuné installé à New-York, sarkozyste déclaré et pourtant romancier plébiscité par la critique : un profil atypique qui mérite une lecture ?

Avant la célébrité, Bello avait publié son premier roman en 1998 : *Éloge de la pièce manquante*. L'auteur avait alors vingt-huit ans, de l'imagination et le culot qu'il fallait pour publier un roman de 270 pages entièrement consacré... au puzzle !

L'histoire se déroule dans une Amérique où le sport vedette est le puzzle de vitesse, avec ses professionnels, stars surpayées, et ses fans déchaînés. Une intrigue vaguement policière sert de prétexte à construire un monde terriblement vraisemblable. Bello nous brosse une histoire du puzzle à travers les âges, fourmillant de détails. On y croit totalement.

La construction même du roman reproduit celle d'un puzzle : on commence par une vue d'ensemble, on croit avoir compris, et puis tout se brouille et on recommence pièce par pièce. Vertigineux !

Ce qu'on pourra aimer : la grande originalité, à la fois du sujet et de la construction, la virtuosité de l'auteur. J'ai dévoré ce livre et mon fils (trente ans de moins) l'a adoré tout autant. Ce qu'on n'y trouvera pas : l'épaisseur des personnages, du sentiment. Amateurs de psychologie, passez votre chemin !

Si comme moi vous succombez à cette pièce manquante, précipitez-vous ensuite sur les Falsificateurs et les Éclaireurs, vous ne serez pas déçus. Mais surtout, ne croyez pas, comme le dit la quatrième de couverture, qu'on peut les lire dans le désordre. Pour apprécier vraiment, il faut commencer par les Falsificateurs.

Alain KEMPF

Éloge de la pièce manquante (Antoine Bello) - Folio (7,10 €).

du résident

Comment reconnaître un Robertsauvien de souche ?

Pas besoin d'extrait de naissance ni d'arbre généalogique. Demandez-lui son numéro de téléphone (fixe). S'il commence par 03 88 31, c'est que l'abonné est là depuis longtemps !

Il fut un temps où il suffisait de donner les quatre derniers chiffres. On disait : « j'ai le 43 12 » et l'autre comprenait qu'il pouvait appeler le 31 43 12 ; au fil du temps, c'est devenu le 88 31 43 12, puis le 03 88 31 43 12. Mais ce bon vieux 31, c'est toujours la classe. Surtout, conservez-le si vous changez d'opérateur, grâce à la portabilité !

Alain KEMPF

Antipode

Monsieur le maître d'école, vous nous aviez dit, il y a longtemps, que si un trou se formait sous nos pieds, nous chuterions inexorablement vers ce pays alors inconnu de nous : la Chine.

Je ne sais pas si vous enseignez encore, mais je vous envoie ce rectificatif. Parler le mandarin ne me semble plus primordial, par contre si vous pouviez augmenter le temps passé à la piscine...

A gauche sur l'image, notre belle ville de Strasbourg. A droite l'endroit où nous allons ressurgir après une longue chute.



Moralité : ne sortez plus sans votre bouée.

Martin SCHWARTZ

verbiste

Grille 17

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

Mots croisés n° 17

Horizontalement :

- I. De Cluny ou de Solesmes ?
- II. Attraction avant.
- III. 2/3 de rien. Editeur.
- IV. Noix. L'art des choix.
- V. Avec Noilly. Un Thomas.
- VI. Et le reste. Espèces de gourdes pour chants africains.
- VII. Pas d'économie de génie avec sa lampe. Aux frontières du Québec.
- VIII. Des tas de sites.
- IX. Espèce de rib. Retirai.
- X. Réalisant une excellente plus-value.
- XI. Quand elle monte, la tension aussi.

Verticalement :

1. Des chiffres et des lettres qui ont coûté des millions, mon cochon !
2. Trois mots pour ce sage vicaire impérial.
3. Dans le djebel. Poussant un cri de caille.
4. Dépouvût ? Dépourvu.
5. Ville du Maghreb. Mollo sur le cassis. En apnée.
6. Un peu de temps à soi. Sujets de Gengis.
7. A eu sa descente aux enfers. Tient bon le mât.
8. Faisant son Madoff.
9. Fait chambre à part en quelque sorte.

Solution grille 16

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	T	E	N	A	C	E		A	C	R	E		D	O	T
II			E	L	U		E	N	N	E	M	I			A
III	D	E	S	I	R	E	R		E	T		F	O	I	E
IV		C		T	I	T	R	E		O	R		I	L	L
V	P	L	I	E	E		E	M	B	U	E	E	S		S
VI		O	S	S	U	E		I	R	R	I	T	E	E	
VII	A	S	E		S	T	O	R	E		N	A		P	E
VIII		I		S	E	I	N		S	C	E	L	L	E	R
IX	M	O	T	O		E	D	I	T	E		E	O	L	E
X		N	A	T	U	R	E	L		E	T	E	T	E	

Max ZIMMERMANN

et le journal

Coupon d'adhésion à l'AHQJC

Adhésion à l'AHQJC, à déposer chez Christiane Willer, 8 rue du Rad, Strasbourg

NOM, prénom :

Adresse :

Tél :

Date

☐

5 €

1 famille

☐

3 €

1 personne

Signature

Appel à articles

Ce journal est le vôtre. Pour qu'il continue à vivre, envoyez vos articles ou illustrations à l'association :
7 rue du Rad ou par courriel : ahqjc@robertsau.com